

REUNION DE TRAVAIL
CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS
DU 7 Octobre 2014

PROCES VERBAL

Les membres du Conseil Municipal Enfants sont convoqués en séance ordinaire le **Lundi 7 octobre 2013** à 17H30, salle de la Mairie selon l'Ordre du Jour suivant :

- Actions à envisager
- Divers

Monsieur le Maire
Tyfen AUDAS

Sont présents : Mlles Marine AUDAS - Flora GOBEAUX - Marie HURPET- Axelle ROBERT (arrivée à 18h00)

Mrs Tyfen AUDAS -Maxime KUSINSKI - Nathan LOUIS - Téo LOUIS

Mrs Eric DEREGARD - Daniel MICHEL

Mmes Annick THELIER - Patricia D'INNOCENTE

Absents excusés : Néant

Absent : Néant

Monsieur le Maire désigne Melle Flora GOBEAUX en tant que secrétaire de séance.

ACTIONS A ENVISAGER :

Les enfants rappellent leurs différentes propositions (profession de foi).

Un tour de table (parfois animé), très intéressant, est organisé et les élus retiennent, en tenant compte de la pertinence, des besoins et du budget, les actions suivantes (il faudra lors de la prochaine réunion faire des choix) :

Ecole Maternelle : - Achat de jeux

Ecole Primaire : - Réalisation d'une fresque
- Pose d'un nouveau but
- Pose d'un miroir dans les toilettes
- Achat de gobelets
- Pose d'un nouveau banc (autour du 2^{ème} arbre)

- Refaire les traçages peinture aux écoles primaires et maternelles

Village :

- pose de bancs (arrêts de bus + village)
- pose de poubelles
- pose de cendriers
- pose de distributeurs de sacs à crottes pour les chiens
- pose d'un miroir (pont SNCF) : sécurité en allant au stade

DIVERS :

Le Maire informe les élus que le CME participera au TELETHON 2013.
Les enfants vendront des peluches et des billets de tombola et participeront dans la mesure du possible aux différentes activités proposées.

Mr Eric DEREGARD rappelle aux élus que participer au CME est un acte fort et citoyen. Il nécessite un engagement et une implication de chacun.

Le Maire distribuera les convocations aux élus de 6^{ème} (bus ou cour du collège).

Mme Annick THELIER invite tous les enfants à la cérémonie du 11 novembre et les encourage à répondre à ses invitations.

La séance est levée à 19h00

La secrétaire

Flora GOBEAUX

Monsieur le Maire



Monsieur le Maire AUDAS